



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 NOVEMBRE 2024 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021

L'an deux mil-vingt-quatre, le 12 novembre à 18h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil, sous la présidence de Mr Antoine CHIQUET, Maire.

Présents : M. CHIQUET Antoine, M. LOURDELET François, Mme BERTHIER Lise, M. ROUSSEAU Bernard, Mme ROUSSEAU Sylvie, Mme ANDRY Marie-Christine, Mme CUGNART Odile, M. TELLIER Michel, M. BRUNEL Régis, , Mme DIART Sylvie, Mme GOBANCÉ Gaëtane.

Absents ayant donné pouvoirs :

Mme LAFOREST Maryline à M. CHIQUET Antoine
M. LAGARDE Valentin à Mme DIART Sylvie

Absents excusés :

Mme VAUTRAIN Béatrice, M. VELTZ Patrice, M. BERNARD Benoît, M. DUMAS David, M. Florian LORENTZ.

Désignation du secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme BERTHIER Lise a été nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

M. le Maire, ouvre la séance du conseil municipal à 18h35 et constate que le quorum est atteint avec 11 conseillers municipaux présents sur 18 en exercice.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Nombre de votants
18	11	13 (dont 2 pouvoirs)

Monsieur le Maire demande que les points suivants soient reportés au prochain conseil municipal :

- Travaux électricité maison Létuvé – Choix des prestataires
- Travaux mise en conformité crèche – Choix des prestataires

D2024.34 : Contrat de prévention collectif à adhésion obligatoire

Adopté à l'unanimité des membres

D2024.35 : Mandat au centre de gestion de la Marne pour procéder à la négociation d'un contrat groupe d'assurance statutaire

Adopté à l'unanimité des membres

D2024.36 : Autorisation de supprimer des documents du fond de la médiathèque municipale (désherbage)

Adopté à l'unanimité des membres

D2024.37: illuminations de fin d'année

Adopté à l'unanimité des membres

D2024.38: Subvention « Noël » école élémentaire

Adopté à l'unanimité des membres

D2024.39: Dérogation au repos dominical

Adopté à l'unanimité des membres

D2024.40: Rapports d'activités 2023 C.C.G.V.M. /Eau/Assainissement/Déchets

Adopté à l'unanimité des membres

MARNE DE DAY 11/2024
Le Maire
Antoine CHIQUET
(MARNE)

